



# MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 25/09/2020

### **RECONDUCTION DE DIDIER FUSILLIER A LA PRESIDENCE DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU PARC ET DE LA GRANDE HALLE DE LA VILLETTE**

Le Président de la République, sur proposition de Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, a confirmé le renouvellement pour 5 ans du mandat de Didier Fusillier à la présidence de l'Établissement public du Parc et de la Grande Halle de La Villette par décret en date du 3 août 2020.

Didier Fusillier porte depuis 2015, avec les équipes de l'établissement, un projet renouvelé pour le Parc et la Grande Halle. La Villette est aujourd'hui identifiée comme un espace de foisonnement et d'échanges où la danse, le théâtre, le cirque, la musique, les grandes expositions populaires et les propositions spectaculaires, à la mesure de la Grande Halle, dialoguent avec les performances de jeunes créateurs, le numérique, la magie contemporaine, les cultures urbaines et les pratiques spontanées des familiers du parc.

Les plus jeunes ont trouvé un espace privilégié avec la création de « Little Villette », lieu permanent de programmation artistique, d'ateliers et de médiation.

Porteur d'un projet fédérateur visant à amplifier les synergies entre les acteurs privés et publics du site, parmi lesquels le Zénith de Paris et la Cité de la Musique – Philharmonie de Paris, Didier Fusillier a modernisé ce vaste ensemble, investissant 100% des espaces, en particulier les 26 « Folies » rouges conçues par Bernard Tschumi. Elles sont l'emblème de cette dynamique de partage, fortes de la mise en commun des chefs d'œuvres des établissements nationaux qui constituent le cœur du programme des Micro-Folies, destiné à irriguer les territoires les moins pourvus de propositions artistiques.

Au titre de ce nouveau mandat, la poursuite de la valorisation des espaces du parc, comme l'engagement en faveur de la rencontre des pratiques artistiques, culturelles et sportives seront affirmés en perspective de l'accueil sur le site, en 2024, des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris.

Didier Fusillier aura également la mission de poursuivre le déploiement du programme Micro-Folies et de renforcer le soutien aux artistes, tant en matière d'expérimentation, de production et de résidences que de visibilité de leur travail à l'appui notamment de coopérations avec les labels et réseaux de la création. Il s'agira également de mener une politique d'ampleur en faveur des arts du cirque et des cultures urbaines.

**Ministère de la Culture  
Délégation à l'information  
et à la communication**

Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)